

Financement des entreprises

7 heures - [Inscription ici](#)

Objectifs :

- Connaitre les types de crédit, garanties et assurances concernant le financement des entreprises.
- Connaître les types de financement professionnels
- Savoir choisir les garanties adaptées
- Disposer de connaissances de base sur les assurances des prêts professionnels

Public concerné :

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, et aux IOBSP désireux de satisfaire à leur obligation de formation continue annuelle.

Niveau* :

Initiation

Prérequis :

Aucun

Modalité :

Elearning

Délais et modalités d'accès

- Accès au module de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage [sumatrabyAF2A](#) 24h après règlement
- Formation disponible 7jours/7, 24h/24 via une connexion Internet haut débit, pendant toute la durée de mise à disposition prévue

Méthode pédagogique

- Formation dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement
- Documentation téléchargeable

Moyens d'évaluation :

- Questionnaire initial d'évaluation des besoins du stagiaire
- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation de la satisfaction à froid



La formation valide 7 heures en IOBSP
avec une possibilité d'accès au cours
durant 6 mois

*Ne correspond pas à un niveau de difficulté
mais à un niveau de spécialisation recherché

Accessibilité & handicap

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction des éventuels besoins d'aménagements. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés. [Notre politique handicap](#)

Financement des entreprises

7 heures - [Inscription ici](#)

Programme :

Partie 1 : Caractéristiques Générales sur le crédit

- Les éléments constitutifs des stocks et des en-cours de production d'une entreprise
- L'opposabilité de la clause de réserve de propriété
- Le crédit de campagne
- Le financement des stocks par escompte du warrant délivré par les magasins généraux
- Les procédures spécialisées de financement des stocks d'une entreprise
- Les financements du « bas de bilan » d'une entreprise
- Crédits de trésorerie et crédits de mobilisation en faveur d'une entreprise
- Les crédits de trésorerie à objet général en faveur d'une entreprise
- Les crédits de trésorerie à objet spécifique en faveur d'une entreprise
- Les financements de substitution aux crédits de trésorerie en faveur d'une entreprise
- Les principaux crédits spécialisés
- Les différents types de prêts à moyen et long terme
- Le mécanisme général du crédit-bail
- La banque et le crédit-bail aux entreprises
- Les avantages et les inconvénients du crédit-bail pour l'entreprise
- Le régime fiscal du crédit-bail pour l'entreprise
- Les spécificités du crédit-bail immobilier pour l'entreprise
- La location financière pour l'entreprise
- Justification et évolution de la rémunération des opérations et des services (Professionnels et entreprises)
- Les limites et l'avenir de la rémunération des crédits et services aux professionnels et aux entreprises

Financement des entreprises 7 heures - Inscription ici

Programme :

Partie 2 : les Garanties

- Le cautionnement
- Les principes du cautionnement
- La capacité de cautionner
- L'étendue du cautionnement vis-à-vis d'un particulier
- La fin du cautionnement
- Le nantissement et le gage : Données générales
- Les risques liés au gage et au nantissement
- La banque face au gage et au nantissement
- Ordonnance du 15/09/2021

Partie 3 : Les assurances :

- Assurance emprunter des professionnels : Objectif de la convention AERAS
- Les différents contrats
- Souscription et paiement des primes
- Présentation de l'assurance emprunteur et cadre légal
- Les garanties
- Les garanties de l'assurance emprunteur (Professionnels)
- Le cadre technique de l'assurance emprunteur (Professionnels)
- La gestion du contrat d'assurance emprunteur (Professionnels)
- Assurance emprunter des professionnels : Champ d'application de la convention AERAS

Encadrement et assistance pédagogique tout au long de la formation ouverte à distance (FOAD).
Vous pouvez nous joindre par email à l'adresse contact@sumatrabyaf2a.com.
Nous vous répondrons sous 72h ouvrées.